

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

| ACHAT | ABONNEMENT ANNUEL | ANNONCES |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1000 F ● 48 à 60 pages 1500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F | <ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F | <ul style="list-style-type: none"> ● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 500 F |

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 22-21-37-18/22-21-61-07/08 Fax (228) 22-22-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 2221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récepissés de déclarations d'associations 1

Avis de pertes de titres fonciers 3

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0005/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 07 / 01 / 2015

Titre : REGROUPEMENT POUR LA CULTURE TOGOLAISE (RE. C. TO.)

Siège : Lomé, Qt. Cassablanca - Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir la culture et l'art togolais aux plans national et international.

Lomé, le 07 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0007/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 08 / 01 / 2015

Titre : OBSERVATOIRE NATIONAL DES ACTIVITES ELECTORALES (O. N. A. E. L.)

Siège : Lomé, Qt. Agbalépédogan - Togo

But : Le réseau a pour but de veiller pour la transparence électorale à travers ses membres

Lomé, le 08 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0035/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 22/01/2015

Titre : **MIROIR DU CAMPUS**

Siège : Lomé, (Université de Lomé) - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir le cinéma et le théâtre.

Lomé, le 22 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0037/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 22/01/2015

Titre : **MOVE PLUS**

Siège : Avédji (P/Golfe) - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir le bien-être des personnes handicapées.

Lomé, le 22 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0039/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 22/01/2015

Titre : **ASSOCIATION LE ROCHER**

Siège : Agoè Logopé (P/Golfe) - Togo

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie socio-sanitaire des populations rurales.

Lomé, le 22 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0044/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 26/01/2015

Titre : **CERGLE D'ACTION POUR LA COMPASSION
ET LE DEVELOPPEMENT (C.A.C.D.)**

Siège : Tabligbo (P/Yoto) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'émancipation de l'enfant en vue d'un développement humain durable.

Lomé, le 26 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0052/MATDCL-SG-DDC-DC du 26/01/2015

Titre : **MISSION BAPTISTE DU TOGO**

Siège : Lomé, Qt. Hédzranawoé - Togo

But : La mission a pour but de faire de toutes les nations des disciples en vue d'agrandir l'Eglise de Jésus-Christ.

Lomé, le 26 janvier 2015

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 609/MIS-SG-APA-PC du 08/05/1996

Titre : **«MOUNAZZAMATOU-DA-AWA-ISLAMIYA»
(ORGANISATION POUR L'APPEL A L'ISLAM)**

Siège : Lomé - Togo

But : - Propager essentiellement l'Islam au sein des populations et aider à sa pratique ;

- Créer un climat d'entente de compréhension, de confiance entre les musulmans et les adeptes des autres religions ;

- participer au développement socio-économique des hommes sans distinction ni de race, ni de religion ;

- Aiguiser la curiosité des hommes dans les domaines scientifiques et culturels ;

- Publier des livres, des journaux, construire des bibliothèques et créer des différents types d'établissements et de jardins d'enfants ;

- Accorder des allocations de bourses aux étudiants et initier des programmes d'alphabétisation dans les milieux où ceux-ci n'existent pas et les rendre plus actifs là où ils existent déjà ;

- Accorder des aides aux orphelins, aux réfugiés, aux familles pauvres et sinistrés en cas de catastrophes naturelles ;

- Elaborer des programmes du développement rural et créer toute infrastructure capable d'assurer un service humanitaire.

Lomé, le 08 mai 2015

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
Séyi MEMENE

N° 0880/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/09/2014

**Titre : SOUTIEN ET APPUI AU DEVELOPPEMENT
INTEGRAL-TOGO
(S. A. D. I. -TOGO)**

Siège : Kpalimé (P/Kloto)-Togo

But : L'Association a pour but d'améliorer l'éducation des populations du Togo.

Lomé, le 10 septembre 2014

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Gilbert BAWARA

N° 1161/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 29/08/2013

**Titre : JEUNESSE ACTIVE DU TOGO
(J.A.T.)**

Siège : Lomé, Qté. Bè-souza Nétimé - Togo

But : L'association a pour but d'assurer un meilleur avenir aux enfants.

Lomé, le 29 août 2013

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 1233/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/09/2013

**Titre : LE MIRACLE
(CENTRE D'ACCUEIL DES ENFANTS SOS)**

Siège : Glékopé, Gakpogodo (P/Agou) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'émancipation de l'enfant en vue d'un développement humain durable.

Lomé, le 10 septembre 2013

Le ministre de l'Administration Territoriale de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Gilbert BAWARA

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20658 inséré au livre foncier de la République togolaise, vol. 104, F° 122 appartenant à Monsieur MAGLO Koulefiadou.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 305 CL inséré au livre foncier de la République togolaise, vol. II, F° 104 appartenant à Monsieur AYIKA Léwo Kangni directeur de Société demeurant à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 585 CL inséré au livre foncier de la République togolaise, vol. III, F° 183 appartenant à Monsieur Paulin FREITAS instituteur demeurant à Bassari.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 21467 inséré au livre foncier de la République togolaise, vol. 103, F° 31, appartenant à Monsieur Folly Ayaovi Démanya AYIVI, directeur de Société, demeurant Lomé-Ablogamé n°2.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20720 inséré au livre foncier de la République togolaise, vol. 104, F° 184, appartenant à Monsieur Folly Ayaovi Démanya AYIVI, directeur de Société, demeurant Lomé-Ablogamé n°2.

Pour première insertion